

# Le cyberharcèlement scolaire débattu à Jacques-Brel

À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le collège Jacques-Brel, mène, durant trois jours, une réflexion avec l'ensemble des collégiens contre le cyberharcèlement scolaire.

Selon Hélène Rosselin, professeure et coordinatrice du dispositif Phare (programme de lutte contre le harcèlement et cyberharcèlement scolaire) au collège Jacques-Brel : « L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux dangers du cyberharcèlement et comment ils doivent se protéger et réagir. »

Les collégiens devaient échanger sur un cas fictif retraçant un épisode de harcèlement sur les réseaux sociaux. Marina Bono, avocate, est intervenue, « pour rappeler les aspects juridiques de ces situations et partager des exemples concrets tirés de son expérience ».

Durant cette réflexion, les élèves se sont exprimés, afin de devenir acteurs de la prévention et de développer des comportements positifs.

Ces actions de prévention contre le harcèlement scolaire seront poursuivies. En décembre, les élèves de 4<sup>e</sup> collaboreront avec un artiste et le professeur de musique, pour composer un slam, destiné à transmettre un message de respect et d'unité, à l'attention des élèves et de leurs familles. En février, une démarche avec Internet viendra compléter ces initiatives.



Une partie des élèves d'une classe de 4e, lors de la réflexion pour lutter contre le cyberharcèlement scolaire. Devant à gauche, Héléne Rosselin, enseignante référente contre le harcèlement scolaire, et à droite Me Marina Bono, avocate. Ouest-France